

## **AGRIDAPE**

**Mars 2014, numéro 30.1**

Thème : « **Agro-biodiversité et sécurité alimentaire** »

Les exploitations familiales reposent sur la valorisation d'une grande variété de plantes et d'espèces animales. Grâce à cette diversité biologique, elles assurent, à une bonne partie de l'humanité, les productions agricoles, pastorales, aquacoles et halieutiques nécessaires à une alimentation saine et variée et à la sécurité alimentaire.

Cette diversité biologique, fondement de la productivité et de la durabilité des exploitations familiales, est cependant, fortement menacée aujourd'hui, à cause des politiques agricoles orientées, de plus en plus, vers la promotion de quelques spéculations « à haute valeur ajoutée » et de variétés introduites pour nourrir une population en hausse rapide (riz, maïs, blé, etc.). Ces politiques ont favorisé une monoculture qui ignore ou relègue au second plan les espèces locales. Or ces espèces locales ont démontré, dans un contexte de changement climatique, une forte capacité d'adaptation aux aléas. Leur mise en valeur s'adosse, par ailleurs, à des pratiques et savoirs qui préservent durablement l'environnement et contribuent à la résilience des communautés.

De nombreuses initiatives ont été lancées à travers le monde, au cours des dernières années, pour revaloriser les espèces locales et préserver durablement la biodiversité agricole. Ces initiatives développées à l'échelle des exploitations familiales ont mis en lumière la relation étroite qui existe entre la sécurité alimentaire et la biodiversité.

Ce numéro d'**AGRIDAPE** se penchera sur des expériences innovantes de préservation de la diversité agricole. Il tirera les leçons de ces expériences en mettant le focus sur le contexte et le processus de leur mise en œuvre, sans oublier les difficultés rencontrées. Mais il mettra surtout en exergue leur impact socioéconomique et environnemental et leur contribution à la sécurité alimentaire et à la lutte contre la pauvreté.

Contribuez à ce numéro en envoyant vos articles avant le 22 février 2014 aux adresses suivantes : [allykaram@iedafrique.org](mailto:allykaram@iedafrique.org); [asied@iedfrique.org](mailto:asied@iedfrique.org)